



Le 14 MAI 2024 une date de mémoire et de commémoration.

Le Mardi 14 mai 2024, un convoi pénitentiaire a été sauvagement attaqué par un commando lourdement armé dans l'Eure.

Cette attaque barbare et criminelle laissera un lourd bilan humain et marquera à jamais un épisode noir et tragique dans l'histoire de la pénitenciaire.

Deux agents du Ministère de la Justice sont morts, alors que trois autres sont grièvement blessés. Dès l'annonce de cette terrible attaque, **Force Ouvrière Justice** s'est indignée.

Notre première pensée émue a été à l'attention des familles dévastées et meurtries. Notre organisation a sollicité un accompagnement sans faille à la hauteur de leur épreuve.

Une intersyndicale s'est constituée et a appelé à un blocage des prisons.

Le Mercredi 15 mai 2024, dès 6h00 les mots d'ordre qui ont retenti au mégaphone de l'entente syndicale ont été largement suivi par les personnels :

- Pas de parloirs
- Pas d'activités
- Pas d'extractions judiciaires

Ainsi, un mélange de tristesse et de colère a embrasé pendant trois jours de mobilisations intenses, les prisons de la République pour réclamer de meilleures conditions de sécurité.

Force Ouvrière Justice tient à renouveler ses profonds remerciements à l'ensemble des personnels tous corps et grades confondus, partenaires institutionnels, intervenants pour leur plein et entier solidarité et soutien dans nos actions. La grande dignité des participants pendant cette mobilisation a été exemplaire et remarquable.

Le vendredi 17 mai 2024, un relevé de décision prenant en compte les 3/4 des revendications de la plate-forme de l'intersyndicale est approuvé par notre organisation après consultation de sa base lors d'une assemblée générale qui s'est tenue en fin de journée.

Par conséquent **l'Union régionale Force Ouvrière Justice Paris** a appelé à lever les blocages sur l'ensemble des établissements de la DI de Paris et des PREJ **sans sanctions, sans AB1 et sans la retenue du 1/30ème.**

Le 21 mai 2024 l'intersyndicale signe ce relevé de conclusion. **Force Ouvrière Justice** restera vigilante sur la mise en œuvre de ses mesures essentiellement sécuritaires et notamment sur sa temporalité.

Force Ouvrière Justice pèsera de toute sa responsabilité pour que le ministère de la justice doit à être à la hauteur des exigences sécuritaires pour garantir l'intégrité physique de ses agents et de meilleures conditions de vie.

Par décret du 21 mai 2024, du Président de la République, Fabrice et Arnaud sont nommés chevaliers de la légion d'honneur. A titre posthume, ils sont promus respectivement directeur et capitaine pénitentiaire.

Le mercredi 22 mai 2024 un hommage national en présence du Premier Ministre a été rendu à Fabrice et Arnaud morts en service. La nation toute entière pleure ses enfants tombés pour la patrie.

Cet hommage national suivi en France métropolitaine et les territoires d'outre-mer a été un moment fort, de communion et de dignité. Le devoir de mémoire nous oblige et nous engage à ne jamais les oublier.

Enfin, la traque de ses criminels doit être impitoyable et sans relâche jusqu'à leurs interpellations. Le glaive de la Justice ne doit pas trembler et la République doit se montrer intraitable face à de telles atrocités où la vie pour ses criminels n'a aucune valeur.

Adresse de l'UISP - FO : route départementale 927 chemin
vert 95524 Osny

Mail : uispparis@fojustice.fr

Tel : 0607022814 - 0646742400

UISP - FO Justice Paris
Le 23 Mai 2024

